



N/Réf : 25/04/SG/2020

★ Mobiliser pour Construire ★

ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism / Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com

actus-prpe@club-internet.fr

Tchad : La libération provisoire à Paris d'un Leader des Forces de résistance nationale, le Général Mahamat Nouri Allatchi.

Déclaration de l'ACTUS/prpe relative à la libération provisoire à Paris du Général Mahamat Nouri Allatchi.

En cette gravissime période de crise sanitaire et de confinement mondial suite à la pandémie du Covid-19, nos pensées vont aux milliers de victimes et à leurs familles. Cependant, au milieu de ces tristes nouvelles, il y a une bonne qui serait presque passée inaperçue par le peuple martyr du Tchad, victime depuis 30 ans de **crimes contre l'humanité du dictateur Général Président Idriss Déby Itno**.

Cette réjouissante nouvelle est la remise en liberté provisoire pour cause de précaution sanitaire, du **Général Mahamat Nouri Allatchi** le vendredi 27 mars 2020 (Source : RFI du 29.03.2020).

Notre Parti, ACTUS/prpe se réjouit de cette liberté provisoire, malgré le maintien de la procédure judiciaire ouverte contre l'un des Leaders des Forces de résistance nationale. La **libération de tout camarade militant de l'opposition** à la tyrannie du dictateur Idriss Déby, est toujours une **excellente nouvelle** notre Parti. Il en est de même pour toutes les victoires militaires des Forces de résistance nationale, comme ce fut le cas de la foudroyante opération militaire de février 2008 au cours de laquelle les vaillants patriotes combattants avaient pulvérisé la soldatesque de la garde présidentielle, et ce depuis la frontière soudanaise jusqu'à l'encerclement du palais présidentiel de N'Djaména. Rappelons que le **Général Mahamat Nouri Allatchi** fut l'un des Commandants des opérations de cette foudroyante, audacieuse, remarquable et admirable campagne militaire aux côtés des autres chefs militaires des Forces de résistance nationale.

Nous saluons cette et adressons nos vives félicitations au Juge d'instruction qui a pris cette courageuse décision contre l'avis du parquet national antiterroriste, car ce pertinent acte traduit la profonde volonté de justice équitable pour le peuple tchadien. En effet, le dictateur tchadien, le Général Idriss Déby, bon petit soldat de la Françafrique qui depuis 3 décennies, continue de tuer en toute impunité des milliers citoyens de tchadiens avec le soutien et /ou complicité bienveillante des puissances impérialistes occidentales, particulièrement de la France. Il est l'incarnation du mal tchadien, la cause de la genèse de la résistance armée constitutionnelle des masses populaires tchadiennes. Accuser les victimes de la tyrannie (le Général Mahamat Nouri Allatchi et les combattants de la résistance de terroristes, c'est faire l'apologie de la dictature d'Idriss Déby.

Le peuple martyr du Tchad ne saurait accepter que l'auteur des crimes contre l'humanité le dictateur Général Président Idriss Déby Itno qui a lancé par ailleurs un mandat d'arrêt international contre l'opposant, le Général Nouri, reste impuni à la tête du pays depuis 30 ans. Au demeurant, il serait judicieux de rappeler que ce Leader de l'opposition est accusé d'avoir procédé à une campagne de recrutement d'enfants soldats. Si tel était le cas, alors comment absoudre de la justice le dictateur Général Idriss Déby Itno, Président du Tchad, un état signataire de la convention de Kampala de 2010, interdisant l'enrôlement forcé d'enfants soldats?

Il est de notoriété publique, que **tous les rapports** des organisations de défense des droits de l'homme (**Amnesty International, HRW, FIDH...**) sont unanimes sur les crimes contre l'humanité commis au Tchad par le régime du despote Déby depuis 30 ans. De plus, les rapports de l'Unicef dénoncent **le recrutement d'enfants soldats dans l'armée tchadienne et la garde présidentielle**. Ce fait incontestable est reconnu par le gouvernement tchadien le 9 juin 2010, lors de la conférence régionale visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats par les armées nationales et groupes armés.

Dans son édition du 9 mai 2017, le journal en ligne *Zoom Tchad* dans l'article intitulé « Tchad : Alerte ! Voici les

enfants soldats d'Idriss Déby » confirme avec images à l'appui des enfants soldats.

Au Tchad, des jeunes, dont les parents furent abattus sous leurs yeux, leurs proches violées, leurs villages, champs et palmeraies incendiées par la soldatesque de la garde présidentielle, ne sont pas de terroristes mais des citoyens qui luttent les armes à la main pour la survie du peuple et de la nation tchadienne. L'engagement conscient volontaire et justifié des milliers de jeunes dans les rangs des mouvements politico-militaires des Forces de résistance nationale est une réaction légitime aux crimes contre l'humanité commis par le dictateur Général Président Idriss Déby.

Au demeurant, il serait utile de rappeler la nature criminogène du Général Président **Idriss Déby** auteur par excellence des **violations des droits de l'enfant**. En effet, Colonel dans les années 80, ce criminel invétéré était Commandant en chef des Armées et Forces de sécurité. Il dirigeait personnellement les opérations militaires sur les terrains dans les régions du Ouaddaï, les deux Logones et le Moyen chari.

Le bilan de ces répressions contre les populations fut terrifiant : **40000 morts et 80.000 orphelins** dont les parents ont été sommairement exécutés entre 1980 et 1990 [Sources: (Ngarléjy Yorongar : le procès d'Idriss Déby-Témoignage à charge Éditions L'Harmattan, Paris 2003), (Rapport de la mission d'enquête du 12 au 23 juillet 1991 de Jean-Paul JEAN pour le compte de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), (Dossier Noir de la politique africaine de la France N°13 éd. l'Harmattan, Paris, 1999)].

Le droit du peuple tchadien à la résistance contre la tyrannie est par ailleurs reconnu par le préambule de la constitution de la République du Tchad du 31 mars 1996 révisée, qui dit : « Proclamons solennellement notre droit et notre devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus, à tout corps d'Etat qui prendrait le pouvoir par la force ou l'exercerait en violation de la présente Constitution; - Affirmons notre opposition totale à tout régime dont la politique se fonderait sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le népotisme, le clanisme, le tribalisme, le confessionnalisme et la confiscation du pouvoir »

La juste cause du peuple tchadien de résister les armes à la main contre la dictature vieille de 30 ans, est un droit constitutionnel. La lutte armée reste d'actualité car le dictateur Général Président Idriss Déby Itno, soutenu inconditionnellement (militairement, financièrement et diplomatiquement) par tous les gouvernements successifs français, est conforté dans ses crimes contre l'humanité qu'il perpétue chaque jour. Cela est insupportable.

Le peuple tchadien martyr a vu son rêve de libération brisé par l'intervention de l'armée française le 3 février 2008, lorsque la brave colonne des Forces de résistance nationale, partie depuis la frontière soudanaise a encerclé le palais rose. Le tyran fut ainsi sauvé in extremis. [Source : *Le quotidien catholique français, La Croix du 8 février 2008*].

Le dernier sauvetage du despote Déby, contre la volonté du peuple tchadien, a eu lieu le 3 février 2019. De sa base Barkhane de N'Djaména, l'aviation militaire française a pulvérisé les colonnes motorisées de l'UFR, une des composantes des Forces de résistance nationale, dirigée par Tom Erdimi, neveu du Général Président Idriss Déby. (Sources : *Le Figaro du 4 février 2019, RFI du 5 février 2019, Le Monde du 7 février 2019, La Croix du 4 et 6 février 2019*)

▪ Au **Général Mahamat Nouri Allatchi**, au peuple martyr du Tchad, à toutes les **Forces de résistance nationale** qui résistent les armes à la main contre la tyrannie du squatteur du Palais rose, notre Parti, ACTUS/prpe vous adresse nos chaleureuses félicitations pour cette mise en liberté provisoire.

▪ À la famille du Général Nouri, nous communiions avec vous la joie des retrouvailles, après près d'une année de détention de celui qui vous est cher et pour les masses populaires tchadiennes un des leaders charismatiques des Forces de résistance nationale et président du mouvement politico militaire UFDD.

- ▶ Hommage aux résistants tombés sur les champs de bataille pour la libération du peuple contre la tyrannie du dictateur Déby
- ▶ Liberté pour tous les opposants et citoyens ordinaires au Tchad et à l'étranger, incarcérés avec la complicité du tyran Déby
- ▶ Vive l'unité combattante du peuple tchadien pour que se concrétise sa libération au bout du fusil. **La résistance armée constitutionnelle** demeure l'unique et légitime alternative objective mise à la disposition des masses populaires victimes. **En faire usage est un droit et un devoir de citoyens tchadiens victimes de la tyrannie depuis 30 ans.**

Le 26 Avril 2020

Le Secrétaire Général d'ACTUS/prpe
Dr LEY-NGARIGAL Djimadoum